



AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance ordinaire du conseil municipal est fixée pour le **13 mai 2024 à 20h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2024**
- 5. AVIS DE MOTION**
 - 5.1. Avis de motion – Règlement numéro 2024-07-7 modifiant le Règlement numéro 2006-07 concernant la rémunération des élus municipaux et le remboursement de dépenses afin d'ajouter le comité sur la sécurité nautique à l'annexe A
 - 5.2. Avis de motion – Règlement numéro 2024-290-36 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone P-445 à même la zone C-413 ainsi qu'une partie de la zone C-443 et d'autoriser la classe d'usages R1 (parc et espace vert) dans cette nouvelle zone, de modifier les dispositions applicables à l'usage P6-01-06 (garage municipal, service des travaux publics) dans la zone P-189 et d'autoriser le panneau ou planche de composite bois-thermoplastique à titre de matériau de revêtement de classe 3
 - 5.3. Avis de motion – Règlement numéro 2024-290-37 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone C-219 à même une partie de la zone C-166 et de limiter la hauteur à 2 étages et 10 m dans cette nouvelle zone
 - 5.4. Avis de motion – Règlement numéro 2024-293-6 modifiant le Règlement de construction 2018-293 afin de modifier les dispositions applicables aux contremarches et paliers dans la zone H-807
 - 5.5. Avis de motion – Règlement numéro 2024-296-11 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2018-296 afin de corriger les informations relatives à la résidence située au 3, rue De Montbrun ainsi qu'au bâtiment accessoire situé au 1041, rang Lustucru à l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), d'ajouter les bâtiments situés au 1080, rang Lustucru à l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de ne plus assujettir certaines interventions de l'application des sections du chapitre 4 (Secteur, catégorie de construction ou travaux visés), de réviser les critères applicables à la couleur des matériaux pour les usages commerciaux, récréatifs, industriels et publics et institutionnels et de ne plus assujettir les changements de couleur de marquises pour certaines portions des territoires visés par les sections 7 (Pôle multifonctionnel régional) et 8 (Pôle multifonctionnel suprarégional)
 - 5.6. Avis de motion – Règlement numéro 2024-297-4 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles 2018-297 afin de corriger les informations relatives à la résidence située au 3, rue De Montbrun ainsi qu'au bâtiment accessoire situé au 1041, rang

Lustucru à l'annexe A (Immeubles patrimoniaux) et d'ajouter les bâtiments situés au 1080, rang Lustucru à l'annexe A (Immeubles patrimoniaux)

- 5.7. Avis de motion – Règlement numéro 2024-403-1 modifiant le Règlement numéro 2023-403 décrétant la tarification 2024 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installation et l'utilisation de machinerie
- 5.8. Avis de motion – Règlement numéro 2024-429 ordonnant l'exécution de travaux de gainage pour la réhabilitation de conduites d'eau potable dans la place Nobel, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 000 000 \$
- 5.9. Avis de motion – Règlement numéro 2024-430 décrétant des travaux de remplacement des chambres de vannes et des postes de pompage et un emprunt de 3 900 000 \$
- 5.10. Avis de motion – Règlement numéro 2024-431 décrétant l'installation et l'ajout de bornes de recharge de véhicule et un emprunt de 450 000 \$

6. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 6.1. Dépôt du projet de règlement numéro 2024-07-7 modifiant le Règlement numéro 2006-07 concernant la rémunération des élus municipaux et le remboursement de dépenses afin d'ajouter le comité sur la sécurité nautique à l'annexe A
- 6.2. Adoption – Règlement numéro 2024-289-2 modifiant le Plan d'urbanisme 2018-289 afin d'assurer la conformité du Plan d'urbanisme numéro 2018-289 aux modifications apportées au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil par le règlement CA-2022-384
- 6.3. Adoption – Règlement numéro 2024-290-35 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin d'adopter des dispositions particulières applicables aux usages P1-01-01 (école préscolaire ou maternelle) et P1-01-02 (école primaire) dans la zone P-147, de mettre à jour l'annexe H (Sites archéologiques connus), de réviser le nombre minimal de cases de stationnement requis pour divers usages résidentiels, d'autoriser l'exemption de case de stationnement pour un usage résidentiel et de ne plus assujettir les travaux d'aménagement et de restauration d'un habitat faunique ou floristique, ainsi que les travaux d'aménagement de sentiers ou d'aménagements publics à certaines restrictions relatives aux milieux à documenter
- 6.4. Adoption – Projet de règlement numéro 2024-290-36 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone P-445 à même la zone C-413 ainsi qu'une partie de la zone C-443 et d'autoriser la classe d'usages R1 (parc et espace vert) dans cette nouvelle zone, de modifier les dispositions applicables à l'usage P6-01-06 (garage municipal, service des travaux publics) dans la zone P-189 et d'autoriser le panneau ou planche de composite bois-thermoplastique à titre de matériau de revêtement de classe 3
- 6.5. Adoption – Premier projet de règlement numéro 2024-290-37 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone C-219 à même une partie de la zone C-166 et de limiter la hauteur à 2 étages et 10 m dans cette nouvelle zone
- 6.6. Adoption – Projet de règlement numéro 2024-293-6 modifiant le Règlement de construction 2018-293 afin de modifier les dispositions applicables aux contremarches et paliers dans la zone H-807
- 6.7. Adoption – Règlement numéro 2024-296-10 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2018-296 afin de préciser des critères relatifs à l'aménagement de terrain à la section 1 (Vieux-Boucherville et bâtiment d'intérêt patrimonial) du chapitre 4, de réviser les interventions assujetties aux sections 6 (Bois-Francis), 11 (Bâtiment multifamilial ou habitation collective) et 12 (Projet intégré résidentiel) du chapitre 4, et d'exclure certains

secteurs de la ville dans l'application de la section 14 (Ajout d'un étage sur une résidence) du chapitre 4

- 6.8. Adoption - Projet de règlement numéro 2024-296-11 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2018-296 afin de corriger les informations relatives à la résidence située au 3, rue De Montbrun ainsi qu'au bâtiment accessoire situé au 1041, rang Lustucru à l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), d'ajouter les bâtiments situés au 1080, rang Lustucru à l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de ne plus assujettir certaines interventions de l'application des sections du chapitre 4 (Secteur, catégorie de construction ou travaux visés), de réviser les critères applicables à la couleur des matériaux pour les usages commerciaux, récréatifs, industriels et publics et institutionnels et de ne plus assujettir les changements de couleur de marquises pour certaines portions des territoires visés par les sections 7 (Pôle multifonctionnel régional) et 8 (Pôle multifonctionnel suprarégional)
- 6.9. Adoption – Projet de règlement numéro 2024-297-4 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles 2018-297 afin de corriger les informations relatives à la résidence située au 3, rue De Montbrun ainsi qu'au bâtiment accessoire situé au 1041, rang Lustucru à l'annexe A (Immeubles patrimoniaux) et d'ajouter les bâtiments situés au 1080, rang Lustucru à l'annexe A (Immeubles patrimoniaux)
- 6.10. Dépôt du projet de règlement 2024-403-1 modifiant le Règlement numéro 2023-403 décrétant la tarification 2024 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installation et l'utilisation de machinerie
- 6.11. Dépôt du certificat – Procédure d'enregistrement – Règlement numéro 2024-417 ordonnant l'exécution de travaux d'installation d'une passerelle, ainsi que des travaux d'aménagement et de reboisement dans le boisé de l'Ocarina, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 200 000 \$
- 6.12. Dépôt du certificat – Procédure d'enregistrement – Règlement numéro 2024-419 ordonnant l'exécution de travaux de réaménagement du parc de la rue des Ateliers, dont l'aménagement d'un talus antibruit, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 500 000 \$
- 6.13. Dépôt du certificat – Procédure d'enregistrement – Règlement numéro 2024-422 concernant des travaux de plantation le long de la route 132, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 200 000 \$
- 6.14. Adoption – Règlement numéro 2024-423 décrétant des travaux de conversion du réseau d'éclairage au DEL des terrains sportifs et un emprunt de 1 800 000 \$
- 6.15. Adoption – Règlement numéro 2024-424 décrétant des travaux de réfection du terrain de baseball pour une surface synthétique au parc Pierre-Laporte et un emprunt de 2 500 000 \$
- 6.16. Adoption – Règlement numéro 2024-425 décrétant des travaux d'aménagement d'espaces publics dans le cadre du budget participatif et un emprunt de 150 000 \$
- 6.17. Adoption – Règlement numéro 2024-426 décrétant des travaux de réparation d'alimentation électrique souterraine pour lampadaire de rue et un emprunt de 315 000 \$
- 6.18. Adoption – Règlement numéro 2024-427 décrétant des travaux d'aménagement dans divers parcs et un emprunt de 1 500 000 \$
- 6.19. Dépôt du projet de règlement numéro 2024-429 ordonnant l'exécution de travaux de gainage pour la réhabilitation de conduites d'eau potable dans la place Nobel, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 000 000 \$

- 6.20. Dépôt du projet de règlement numéro 2024-430 décrétant des travaux de remplacement des chambres de vannes et des postes de pompage et un emprunt de 3 900 000 \$
- 6.21. Dépôt du projet de règlement numéro 2024-431 décrétant l'installation et l'ajout de bornes de recharge de véhicule et un emprunt de 450 000 \$

7. RAPPORTS ET RÉSOLUTIONS DES COMITÉS ET COMMISSIONS

- 7.1. Demandes site du patrimoine et PIIA présentées au CCU du 24 avril 2024
- 7.2. Demande de PIIA numéro 2024-70040 présentée au CCU du 24 avril 2024
- 7.3. Dépôt de procès-verbaux de réunions des comités et commissions de Boucherville
- 7.4. Dépôt de la recommandation de la commission de toponymie – Désignation de l'espace Pascal-T.-Lafontaine
- 7.5. Dépôt du procès-verbal et de recommandations de la commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs – réunion du 10 avril 2024
- 7.6. Dépôt du procès-verbal et des recommandations de la commission de la circulation et du transport – réunion du 24 avril 2024
- 7.7. Mise à jour des membres de comité et commission

8. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET DE DÉMOLITION

9. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 9.1. Effectifs et embauche
 - 9.1.1. Approbation du rapport d'effectifs
- 9.2. Listes des déboursés et virements budgétaires
 - 9.2.1. Listes des déboursés
 - 9.2.2. Liste de virements budgétaires
- 9.3. Dépôt du rapport prévu au règlement de délégation 2020-329
- 9.4. Dépôt du rapport financier audité de la Ville de Boucherville au 31 décembre 2023
- 9.5. Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2023 à des fins spécifiques
- 9.6. Dépôt de correspondances reçues de la Ville de Longueuil et de la Communauté métropolitaine de Montréal

10. SOUMISSIONS, ADJUDICATIONS DE CONTRATS ET MANDATS

- 10.1. Travaux additionnels de restauration de la maison dite Louis-H.-La Fontaine (C-22-13-K)
- 10.2. Adjudication d'un contrat pour le resurfaçage des pistes cyclables 2024 (C-24-02-D)
- 10.3. Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois (C-24-06-A)
- 10.4. Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues du secteur Pierre-De Caumont – Phase I (C-24-06-B)
- 10.5. Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures du parc Darontal (C-24-06-C)
- 10.6. Adjudication d'un mandat de services professionnels pour les plans, devis et surveillance pour le terrain de baseball synthétique au parc Pierre-Laporte (P-17-PA-04-M1)
- 10.7. Adjudication d'un contrat pour le remplacement et l'électrification des portes piétonnes du CN (RG24-1845)
- 10.8. Adjudication d'un contrat de travaux d'arboriculture urbaine le long du fleuve Saint-Laurent (SI24-19)
- 10.9. Adjudication d'un contrat pour la location de deux tracteurs pour l'entretien des patinoires (SP24-13)

- 10.10. Adjudication d'un contrat de location d'une chenillette à trottoirs (SP24-14)
- 10.11. Adjudication d'un contrat de travaux d'abattage, de déchiquetage et de rognage des souches de frênes des rues et des parcs récréatifs sur le territoire de la Ville (SP24-15)
- 10.12. Adjudication d'un contrat pour le pavage, le recouvrement partiel et le rapiéçage (SP24-17)
- 10.13. Adjudication d'un contrat pour des travaux de démolition et de décontamination du sous-sol du centre Mgr-Poissant
- 10.14. Adjudication d'un contrat pour l'achat d'une camionnette avec le Centre d'acquisition gouvernementales (2023-8106-50)

11. ENTENTES, CONVENTIONS ET CONTRATS

- 11.1. Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029
- 11.2. Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Regroupement d'achat en commun d'assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables 2024-2029
- 11.3. Autorisation de signature de l'entente d'autorisation pour l'installation d'un compteur d'eau (P-21-AM-23)
- 11.4. Acceptation et signature de l'entente financière avec Éco Entreprises Québec
- 11.5. Entente de location des installations portuaires avec l'autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour la navette fluviale

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1. Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 16 mai 2024
- 12.2. Participation aux assises de l'Union des municipalités du Québec
- 12.3. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – 17 mai 2024
- 12.4. Demande d'exemption de taxes foncières – Centre des Générations de Boucherville
- 12.5. Don de bandes de hockey extérieures
- 12.6. Désignation d'un membre du conseil municipal de Boucherville au conseil d'administration du Réseau du transport de Longueuil (RTL)
- 12.7. Désignation d'un membre du conseil municipal de Boucherville à la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Signé à Boucherville, le 10 mai 2024



Marianna Ruspil
Greffière